

La démocratie est-elle en crise ?

Regards croisés de l'historien,
du politologue et du philosophe



Comment est apparue la démocratie ? Comment a-t-elle évolué ? Quelle forme prend-elle aujourd'hui ? Quelles sont ses menaces, ses forces, ses faiblesses ? Demain, sera-t-elle renforcée par une participation citoyenne plus présente ? Ou souffrira-t-elle de la montée de la démocratie "illibérale" qui se répand comme une tache d'huile en Europe ? À la veille d'une année électorale de toute importance avec les scrutins communaux et provinciaux en octobre et régionaux, fédéraux et européens en mai 2019, Omalius consacre son dossier à ce principe qui fonde notre société : la démocratie. Trois experts de l'UNamur croisent leurs analyses : l'historien Paul Wynants, le politologue Jérémy Dodeigne et le philosophe Sébastien Laoureux.

Suite page 2



Page 4

L'EXPERT
**Les lanceurs
d'alerte**

La recherche
d'Amélie Lachapelle



Page 5

EURÊKA
**Un dictionnaire
français-langue
des signes**

Un projet unique



Page 7

L'INVITÉ
**Jean-François
Kahn**

La démocratie
usurpée et ambiguë

La démocratie

Regards croisés de l'historien, du politologue et du philosophe



Jérémy Dodeigne



Sébastien Laoureux



Paul Wynants

Suite de la page 1

HIER :

de la cité athénienne au vote des femmes

« La démocratie n'est pas un produit fini. C'est quelque chose qui se bâtit, peut progresser ou régresser. La démocratie, c'est un processus ». Spécialiste de l'histoire politique belge, Paul Wynants, professeur et doyen sortant (lire par ailleurs) de la Faculté des sciences économiques, sociales et de gestion de l'UNamur, se défend de tenter de dater la naissance de la démocratie. « Prenons la définition formulée par Abraham Lincoln, seizième président des États-Unis : "La démocratie c'est le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple". Mais on peut donner à ce mot "peuple" des acceptions très différentes », explique l'historien. « Si l'on en a une conception restrictive, on se trouve dans un système oligarchique, c'est-à-dire où le pouvoir se retrouve dans les mains de quelques-uns. Ce sont des régimes qui présentent des traits de la démocratie sans en être véritablement ». Ainsi très tôt, la démocratie apparaît dans l'histoire. « L'exemple le plus emblématique, c'est la démocratie athénienne, au 5^e siècle avant Jésus-Christ », cite Paul Wynants. « Il s'agit d'un régime de participation directe des citoyens. Ils ont le droit de proposer des lois, de prendre la parole devant l'assemblée, et de voter à l'assemblée. Certaines fonctions politiques sont aussi attribuées par tirage au sort pour que le plus grand nombre de citoyens puissent y accéder. Mais en réalité, il n'y a qu'une minorité de la population qui participe à la vie publique politique : environ 30 000 personnes sur 250 000 habitants. Les femmes, les jeunes, les esclaves, les étrangers, c'est-à-dire tout ceux qui ne sont pas fils d'Athénien, étaient exclus de ce système ».

Dans l'histoire politique belge, le terme démocratie apparaît aussi très vite. « Au départ de 1831 à 1893, on est dans un régime oligarchique. On applique le suffrage censitaire, c'est-à-dire que ne peuvent voter

que ceux qui payent le cens (le montant d'impôt), autrement dit les plus fortunés. Soit environ 1 à 2 % de la population. Ensuite, de 1893 à 1919, on observe une certaine démocratisation avec le passage au suffrage universel masculin et tempéré par le vote plural qui permet aux électeurs les plus fortunés et aux instruits de disposer jusqu'à trois voix. Le corps électoral va se multiplier par dix. Mais sont donc majoritaires politiquement ceux qui sont minoritaires sociologiquement », détaille Paul Wynants.

La démocratisation du système électoral va ensuite continuer de progresser avec le suffrage universel masculin pur et simple en 1919, et puis le suffrage universel accordé également aux femmes en 1948. « C'est seulement à ce moment-là qu'on peut réellement parler de démocratie »,

estime Paul Wynants. « Une démocratisation qui ne s'est pas faite sans lutte, sans combat », rappelle encore l'historien. Aujourd'hui, le système électoral est largement ancré dans les pratiques, avec environ 70 % de la population belge qui exerce son droit de vote. Mais l'approche philosophique montre que le lien entre démocratie et élection est finalement assez récent. « Aujourd'hui il s'agit d'une évidence. Or, ce lien "naturel" pour nous est très récent dans l'histoire puisqu'il apparaît dans le courant du 19^e siècle. L'expression de "démocratie élective", avant d'être un pléonasme était un oxymore. C'étaient deux choses qui s'opposaient. La spécificité de la démocratie était donc pensée à l'écart de la logique élective, rabattue, elle, du côté d'une pratique aristocratique », note Sébastien Laoureux, professeur et directeur du Département de philosophie de l'UNamur.

AUJOURD'HUI : les raisons de la crise

Quand on leur demande de parler de la démocratie aujourd'hui, les trois experts citent spontanément le même mot : crise. Que ce soit dans le discours médiatique, l'analyse scientifique ou dans l'opinion publique, le constat se confirme : notre démocratie est en crise. Mais crise de quoi et pourquoi ? Le professeur de philosophie replace d'abord ce sentiment de crise dans une dimension plus large que celle du système démocratique. « Aujourd'hui il y a un désir assez répandu chez le citoyen de se réapproprier la chose publique. Il a l'impression d'avoir perdu la maîtrise de son monde, d'en être dépossédé par une forme de mondialisation – qui peut dès lors aussi être présentée comme "immondialisation". Il en a notamment assez de ne plus savoir ce qu'on lui fait consommer. Tout comme de ne pas être impliqué dans les décisions politiques », analyse le philosophe.

Un sentiment qui est aussi inhérent au principe de la démocratie, selon Jérémy Dodeigne, professeur de sciences politiques. « Dans une démocratie, il y a toujours des

9 jeunes sur 10

n'ont pas confiance dans la politique

Que pensent les jeunes de notre démocratie et plus généralement de la politique ? Fin 2016, la RTBF publiait une grande enquête intitulée « Génération quoi » menée par Johan Tirtiaux, sociologue et membre du Département Éducation et Technologie de l'UNamur. En interrogeant sur une multitude de sujets près de 30 000 jeunes francophones de Belgique âgés entre 18 et 34 ans, cette étude a permis de dresser le portrait de cette génération. Elle révèle ainsi notamment qu'une très nette majorité des jeunes répondants (90 %) exprime ne pas avoir confiance dans la politique. Une moitié des jeunes estiment que « presque tous les hommes politiques sont corrompus », et l'autre moitié que « quelques-uns » le sont. Pourtant, trois quarts des 18-34 ans considèrent que les hommes politiques ont encore du pouvoir. « Les jeunes semblent donc avant tout déçus par des hommes politiques qui ne leur paraissent pas à la hauteur des problèmes de nos sociétés et des problèmes qu'ils rencontrent », conclut l'étude.

Autre donnée révélée par l'enquête « Génération quoi » : l'engagement politique récolte peu d'intérêt auprès des jeunes. Ils sont seulement 12 % à être engagés politiquement, dont 7 % disent apprécier cela et 5 % ne plus s'y intéresser. « Si la majorité (57 %) ne se dit pas intéressée, on note tout de même qu'un jeune sur trois pourrait envisager un tel engagement », précise encore l'étude.

LES RÉSULTATS DE CETTE ENQUÊTE SONT DISPONIBLES EN LIGNE :



<http://generation-quoi.rtbf.be>

est-elle en crise ?

gagnants et des perdants. Ce qui peut mener à une part de frustration du côté des perdants. La démocratie implique également, dans la majorité des cas, des coalitions. Ce qui signifie que des partenaires vont devoir trouver des compromis pour travailler ensemble. Cela peut aussi être source de frustrations pour l'électorat qui a voté pour un parti qui ne pourra exécuter l'ensemble de ses promesses. Ce sont deux caractéristiques de la démocratie qui coulent de source mais que nos sociétés semblent parfois oublier. Aujourd'hui, en 2018, des éléments conjoncturels et structurels accentuent toutefois ce mal de la démocratie. Crise économique et financière, crise humanitaire avec les politiques migratoires, crise climatique, scandales politiques placent le citoyen dans un contexte de dégoût face à la politique, selon Jérémy Dodeigne. « *Cela est renforcé pour l'instant par un leadership politique qui surfe sur ces blocages, qui montre avant tout ce qui ne va pas, sans spécialement avancer des solutions. Et face à tous ces éléments de crise, les partis tardent à se réformer. En Belgique, aucun ne propose par exemple au citoyen de participer à l'élection de la tête de liste. Par ailleurs, les réformes sur la bonne gouvernance patinent.* ». Conséquences ? D'une part, l'image des partis politiques souffre. « *Cela se traduit notamment par une forte diminution du nombre de membres dans les partis* », note Jérémy Dodeigne. D'autre part, le vote, malgré qu'il soit obligatoire en Belgique, est en déclin. « *Aux dernières élections communales, dans certaines grandes villes comme Liège, on comptabilise un taux de vote de seulement 75 % au sein de la population obligée de voter. C'est extrêmement faible* », estime Jérémy Dodeigne.

Dans ce contexte émergent toutefois des pratiques qui renforcent la participation des citoyens au système politique via, par exemple, les consultations populaires, les panels de citoyens invités dans les parlements, les groupements d'action locale, ou encore la naissance de groupes de réflexion sur le système politique.

DEMAIN : le tirage au sort ?

La solution pour sortir de cette crise de la démocratie est-elle de s'orienter vers une démocratie plus participative ? Quelles formes pourrait-elle prendre ? Quelles seraient ses forces, ses faiblesses ? Nous avons posé ces questions à nos trois experts. Paul Wynants, lui, lance d'abord un appel à la vigilance. « *J'ai des motifs d'inquiétude suite à*

“ *La démocratie doit constamment jouer entre l'ordre et le désordre. Elle est l'impureté de ce mélange* ”

Sébastien Laoureux,
professeur de philosophie

la montée actuelle de courants nationalistes et populistes en Europe. Je crains qu'ils n'utilisent abusivement leur majorité parlementaire pour fouler aux pieds des droits fondamentaux et qu'ils mettent en danger des réalisations positives de coopération entre les pays. Le climat ambiant peut inciter certains électeurs à perdre leur sens critique et à faire crédit à ces démagogues ».

Sébastien Laoureux pointe quant à lui une des clés pour garantir la durabilité de notre démocratie : le conflit. « *Claude Lefort, un philosophe politique français, définit la démocratie comme étant l'institution du conflit. Cela montre l'équilibre précaire auquel renvoie la démocratie. Dans une institution sans conflit on verse dans l'état policier qui est uniquement du côté des normes et des règles. Et un système qui n'est que du côté du conflit, c'est le désordre pur. La démocratie doit constamment jouer entre l'ordre et le désordre. Elle est l'impureté de ce mélange. Et le conflit a une force émancipatrice, comme le montre par exemple l'histoire de la conquête du suffrage universel* ».

Enfin, le politologue Jérémy Dodeigne avance des pistes pour développer des processus de démocratie participative. « *On pourrait réserver un certain nombre de sièges aux citoyens en les attribuant par tirage au sort. On le fait pour composer les jurys des cours d'assises. Pourquoi ne pas le faire en politique ? Cela pourrait fonctionner avec un système rotatif, avec renouvellement des citoyens siégeant tous les ans. Cela permettrait d'assurer qu'il y ait un débat politique constamment nourri par la population* ». Reste que ce modèle a aussi ses limites. Faire siéger des gens qui ne sont pas des professionnels de la politique, est un pari risqué selon nos trois experts. Et peut-on, s'interrogent-ils, forcer un citoyen à siéger ?

Pour Jérémy Dodeigne il y a urgence de réenchanter la politique, pour les générations futures notamment. « *Lorsqu'une génération naît dans un contexte de crise permanente, cela peut être très dangereux car cela impacte sa capacité à développer des solutions positives pour sortir de cette situation. Il y a urgence de réenchanter la politique. Il faut pouvoir promettre un avenir meilleur que celui d'aujourd'hui* ».

Noëlle Joris

PAUL WYNANTS, 46 ANNÉES PASSÉES À L'UNAMUR

Paul Wynants a terminé cet été son deuxième mandat de doyen de la Faculté des sciences économiques, sociales et de gestion pour prendre la présidence de l'Association Chrétienne des Institutions Sociales et de Santé (ACIS). L'histoire entre l'UNamur et Paul Wynants commence en 1972, où le jeune étudiant entame des études d'histoire. Son parcours le mènera ensuite à assumer de nombreuses fonctions au sein de l'Institution. Il a ainsi été notamment le tout premier vice-recteur aux affaires étudiantes de l'UNamur.

Découvrez son interview réalisée par la cellule Alumni où il revient sur ses 46 années passées à l'UNamur :

 <https://www.unamur.be/anciens/parcours/pwynants>

« Les lanceurs d'alerte sont nés du besoin de transparence »

Amélie Lachapelle, doctorante aspirante FNRS et chercheuse au CRIDS

Les affaires «Panama Papers» et «Cambridge Analytica», le cas d'Edward Snowden, ancien employé de la CIA ayant fait de nombreuses révélations sur des programmes de surveillance de masse, ou encore celui de Bradley Manning, qui aurait transmis à WikiLeaks des documents militaires classés défense sur la guerre en Afghanistan... Tous ont mis en lumière le même phénomène, celui des lanceurs d'alerte. Nécessaires au bon déroulement de la démocratie, ils posent une série de questions. Qui sont-ils ? Peuvent-ils tout dénoncer ? Comment les protéger ? Des aspects sur lesquels se penche Amélie Lachapelle, qui réalise une thèse de doctorat sur la dénonciation fiscale et le respect des droits fondamentaux.

Omalius: Avant toute chose, comment peut-on définir un lanceur d'alerte ?

Amélie Lachapelle: La définition n'est pas aisée, c'est ce qui crée d'ailleurs une difficulté à encadrer juridiquement cette pratique. Mais un consensus semble émerger. Il y a d'abord le « qui » : le lanceur d'alerte est un travailleur au sens large. Toute personne gravitant autour de l'organisation, l'entreprise ou de l'administration. C'est-à-dire les employés, les consommateurs, les clients, les prestataires de service, les anciens travailleurs, les intérimaires, les stagiaires, les bénévoles... Tous ceux qui, par leur position, sont capables d'avoir accès à certaines informations confidentielles. Vu le devoir de réserve, de loyauté et de discrétion auquel ces personnes sont soumises, elles risquent de faire l'objet de représailles en cas de révélation d'informations. Ensuite, il y a le « quoi » : on peut dénoncer un individu, une situation, un risque ou un danger pour l'intérêt public. Troisième élément, c'est le « à qui ». Là, il y a une gradation comprenant trois paliers dans le signalement : interne (au sein d'une organisation), externe (aux autorités publiques) et public (aux journalistes).

O. : Ce phénomène est-il récent ?

A. L. : Non, il existe depuis très longtemps ! J'ai très vite rapproché le lancement d'alerte de la dénonciation, que l'on connaît très bien en matière fiscale, mais qui souffre d'une connotation très négative sur le continent européen. En effet, elle a été largement instrumentalisée par les régimes totalitaires. Elle renvoie aussi, dans notre imaginaire collectif, à la trahison de Judas. La dénonciation existe, en réalité, depuis la nuit des temps. Déjà à l'époque de la Grèce antique, il y avait les sycophantes, une sorte de délateurs professionnels. Au fil du temps, en Europe, le lancement d'alerte s'est forgé sur deux concepts : l'alerte éthique à la française qui s'est développée dans le cadre d'alertes sanitaires célèbres, et le Whistle-Blowing à l'américaine dont l'idée remonterait à l'Antiquité grecque et romaine et aurait refait surface en Angleterre au Moyen-Âge. La première loi à consacrer aux États-Unis cette idée, somme toute donc très ancienne, serait le « False Claims Act », dite aussi « loi Lincoln », adoptée durant la Guerre de Sécession, en vue d'inciter à la dénonciation des fraudes commises par les sous-traitants de l'armée américaine. Le terme « Whistle-Blowing » (littéralement : « souffler dans le sifflet ») est toutefois plus tardif et fut créé par Ralph Nader dans les années 1970 en vue de désigner plus positivement le fait de dénoncer des dysfonctionnements dans le contexte particulier de la guerre du Vietnam et ensuite du Watergate.

O. : Il existe pourtant déjà des garde-fous en démocratie, les journalistes par exemple ?

A. L. : Effectivement. Les lanceurs d'alerte collaborent précisément au rôle de « chien de garde » reconnu aux journalistes par la Cour européenne des droits de l'homme. Dans ce cadre, le lanceur d'alerte bénéficie de la loi qui protège les sources journalistiques. En règle générale, le signalement public est cependant considéré comme l'ultime recours, comme une soupape de sécurité, lorsque le système s'est finalement avéré insuffisant. Tout problème ne doit pas nécessairement être exposé sur la place publique. C'est pourquoi des garde-fous doivent aussi être prévus aux niveaux inférieurs (signalement interne et externe).

O. : Pourquoi vouloir alors un statut juridique spécifique, s'il existe déjà des protections ?

A. L. : Car le statut est actuellement trop éclaté, et donc source d'insécurité juridique. Il me semble en outre nécessaire, vu les dangers bien connus de la dénonciation, d'encadrer juridiquement le lancement d'alerte. Aujourd'hui, il n'existe que de manière ponctuelle dans certains secteurs particuliers (corruption, abus de marché, blanchiment, sécurité aérienne et portuaire, régulation bancaire...). Il n'y a pas de protection générale du lanceur d'alerte au niveau européen. Mais le mouvement est en marche, notamment avec la recommandation que le Conseil de l'Europe a adoptée en 2014 et la proposition de directive que la Commission européenne a déposée le 23 avril dernier.

O. : Selon vous, le lancement d'alerte risque-t-il d'être de plus en plus utilisé ?

A. L. : C'est probable, surtout si le législateur l'encourage et si la presse continue de le soutenir. C'est un changement de mentalité. Les nouvelles technologies facilitent la collecte et la diffusion d'informations. On se trouve clairement dans un contexte de plus grande démocratie participative. Dans ma thèse, j'appréhende le lancement d'alerte comme une revalorisation de la dénonciation. Il ne s'agit plus aujourd'hui de servir les désirs du prince, mais bien de se battre pour le bien commun. Les lanceurs d'alerte sont nés du besoin de transparence, de responsabilité et de vigilance face aux risques et aux dangers de notre époque.

O. : Quel est le rôle des universités dans le décodage de ce phénomène de société ?

A. L. : Le lancement d'alerte est une forme de dénonciation et c'est ça qui fait peur. À moi aussi, ça m'a fait peur. Car depuis l'Antiquité, on s'arrache les cheveux à distinguer juridiquement le traître du héros, seul ce dernier méritant une protection, mais on n'y est jamais parvenu de façon convaincante. Les lanceurs d'alerte posent des questions de société cruciales sur le plan de la démocratie, de la transparence, de la responsabilité. Quelle société voulons-nous ? L'État est-il notre ami, notre ennemi ? Les questions juridiques sont aussi de taille : à quelles conditions protéger le lanceur d'alerte ? Quel équilibre trouver avec le respect des droits fondamentaux ? C'est notre rôle de chercheur de poser ces questions et de formuler des pistes de réponses, d'ancre le débat sur le plan sociologique, éthique, etc. et de mettre en garde des dangers. Les parlementaires et les politiques n'ont pas (plus) le temps de faire ce travail. Les ONG s'intéressent aussi à ces questions, en exerçant d'abord un rôle de terrain, de sensibilisation et de mobilisation du corps social à la problématique.

Propos recueillis par
Sophie Arcq

AMÉLIE LACHAPELLE
a reçu en mars 2018 une mention spéciale dans le cadre du Tijdschrift voor Fiscaal Recht-Prijs 2018, pour un article sur la déclaration d'informations (en ce compris le lancement d'alerte) comme outil de lutte contre la criminalité financière.



Un dictionnaire bilingue et contextuel en langue des signes

Sibylle Fonzé, collaboratrice scientifique et signante, participe à l'élaboration du dictionnaire.

C'est une première mondiale, et le fruit d'une collaboration inédite au sein de l'UNamur. Des chercheurs en linguistique et en informatique mettent actuellement sur pied un dictionnaire bilingue et contextuel français-langue des signes de Belgique francophone. Destiné à un large public, il a pour but de donner le mot ou le signe adéquat, avec la nuance souhaitée par rapport au contexte de la conversation. Ce projet de recherche innovant est rendu possible grâce à un financement du Fonds Baillet Latour.

« **J**e rêve de ce projet depuis longtemps ». Laurence Meurant est linguiste et chercheuse qualifiée du FRS-FNRS. Spécialiste de la langue des signes de Belgique francophone (LSFB), elle collabore depuis près de quinze ans avec l'asbl namuroise « École et surdité » et son programme d'enseignement bilingue pour les enfants sourds développé au sein de l'école Sainte-Marie de Namur. C'est dans ce cadre que l'idée de créer un dictionnaire a germé : « *En côtoyant les élèves et les enseignants des classes bilingues, je me suis rendu compte des difficultés que les enfants sourds éprouvaient par rapport aux nuances et aux usages de la langue française. Il leur manquait un outil pour comprendre et utiliser adéquatement les mots et les expressions dans un contexte donné* ». Cet outil est en cours de développement à l'UNamur, il s'appuie sur une vaste base de données bilingue comprenant un très grand nombre de textes dans les deux langues (français et LSFB). Il devrait être effectif d'ici trois ans. Concrètement, ce dictionnaire pourra être interrogé dans les deux langues : en tapant un mot ou en signant devant la caméra de son ordinateur. Le résultat obtenu mettra en parallèle le texte comprenant le mot recherché et sa version « vidéo » en langue des signes. « *Cela ressemblera aux dictionnaires Reverso ou Linguee, bien connus des internautes* », décrit la chercheuse, « *mais au lieu de donner la traduction dans deux langues écrites, il mettra en parallèle une langue écrite et une langue signée* ». Cet outil informatique pourra ainsi être utilisé par toutes les personnes passant constamment d'une langue à l'autre : les enfants sourds, les parents, les professeurs, les interprètes. Il les rendra autonomes dans l'amélioration de leur maîtrise de l'une ou de l'autre langue.

Une expertise unique développée à Namur

Pour réaliser un tel dictionnaire, les chercheurs s'appuient sur une solide expertise acquise au fil des années par l'équipe de Laurence Meurant. Dotée d'un laboratoire unique



© UNamur - Benjamin Brolet

“ **Cela ressemblera aux dictionnaires Reverso ou Linguee, bien connus des internautes** ”

Laurence Meurant

(le LSFB-Lab, inauguré en 2013), elle dispose d'un studio d'enregistrement vidéo et d'une régie. Depuis cinq ans, elle alimente un large corpus informatisé de la LSFB. Il s'agit en quelque sorte d'une vaste « bibliothèque » regroupant des enregistrements de différents types de discours, signés par une centaine de personnes différentes. Ce corpus, en libre accès depuis 2015 (www.corpus-lsfb.be), permet de sauvegarder l'héritage linguistique et culturel de la Communauté des sourds de Belgique francophone. Il aide aussi les chercheurs à comprendre et à décrire ce qui fait la LSFB dans ses aspects grammaticaux et discursifs. « *En 2015, on avait déjà récolté avec ce corpus une très grande quantité de données en langue des signes* », explique Laurence Meurant, « *j'ai alors contacté Anthony Cleve, professeur à la Faculté d'informatique, pour savoir s'il était possible techniquement de créer un algorithme pour mettre en parallèle la recherche d'un mot français avec sa traduction en LSFB. Il a accepté de tester l'idée!* »,

se souvient la chercheuse. C'est ainsi que le projet institutionnel « SILENT » a été mis sur pied en 2016 pour créer un prototype de l'outil imaginé. Les résultats convaincants de SILENT sont à la base du développement actuel de ce dictionnaire bilingue et contextuel. Une recherche à ce point inédite qu'elle a séduit le Fonds Baillet Latour, qui encourage la recherche d'excellence, soutient l'éducation et favorise l'inclusion sociale en Belgique. Il a décidé de la soutenir financièrement.

Un challenge sur le plan informatique

Sans le corpus informatique et la base de données énorme constituée en LSFB, rien n'aurait été possible. C'est ce que confirme Anthony Cleve : « *Nous possédons une très grande quantité de textes, ce qui fait l'originalité de ce projet. Et c'est nécessaire, car les ordinateurs ont besoin d'être entraînés par de grandes masses de données* ». La réalisation informatique de ce dictionnaire relève d'un double challenge. Il

y a tout d'abord le travail d'ingénierie web, pour créer un site performant et fluide d'utilisation. « *Jusqu'à-là, ce n'est pas facile. Nous allons donc choisir les techniques qui conviennent le mieux par rapport aux données et aux conditions matérielles dans lesquelles les signes ont été enregistrés* ». Ce challenge n'est rendu possible que grâce au travail de fourmi que les collaborateurs du LSFB-Lab réalisent depuis 2013. Ils visionnent chacune des conversations en LSFB enregistrées dans le labo et les annotent signe par signe. « *Il faut noter manuellement chaque début et chaque fin de signe, dans un maximum de contextes de conversation différents. C'est un travail énorme* », confie Anthony Cleve.

D'ici trois ans, 30 heures de vidéos auront été traduites et annotées. « *On est en train de transformer un objet de recherche en un outil utile et pratique* », s'enthousiasme Laurence Meurant. Au-delà de la traduction de simples mots en français-langue des signes, des expressions courantes pourront aussi être interrogées. « *Par exemple, on pourra demander au dictionnaire les équivalents de l'expression "pas à pas", qui ne correspondent bien sûr pas à la suite des équivalents de chacun des trois mots pris séparément* », explique Anthony Cleve. L'outil sera utile, au quotidien, à une grande variété d'utilisateurs. La LSFB est pratiquée par environ 4000 personnes en Belgique francophone. Une fois la technologie mise en place, elle pourra par ailleurs être appliquée à d'autres couples langue vocale-langue signée : le prototype a déjà été testé sur le couple néerlandais – langue des signes des Pays-Bas (NGT), grâce à une collaboration avec le Pr. Onno Crasborn (Université Radboud de Nimègue). On peut donc imaginer à l'avenir un dictionnaire anglais-langue des signes britannique ou encore néerlandais-langue des signes flamande. Au départ de Namur, c'est l'ensemble de la communauté des signeurs en Europe qui pourra bénéficier de cette innovation.

Sophie Arcq

L'équipe de recherche

Laurence Meurant (Namur Institute of Language, Text and Transmediality), Anthony Cleve (Namur Digital Institute), Aurore Paligot (LSFB-Lab), Sibylle Fonzé (Namur Institute of Language, Text and Transmediality), Jérôme Fink (étudiant de la Faculté d'informatique, qui réalisera à partir de janvier 2019 son travail de fin d'études sur la reconnaissance vidéo), Maxime Gobert (il a réalisé le premier prototype du projet SILENT de 2016 à 2017) et Benoît Frenay (Namur Digital Institute).

Mieux vaut prévenir que guérir

Un outil mathématique innovant au service de la santé



Quelle diminution des cas de diabète peut-on espérer à Andenne d'ici 2050? Combien de médecins généralistes faudra-t-il à Bastogne dans vingt ans? Combien de professionnels de l'aide à domicile seront nécessaires à Tournai et à Verviers à l'horizon 2030? Virtual Belgium in Health (VBIH), le projet de recherche mené au sein de l'Institut naXys, permet, en créant une population synthétique mais fidèle à la réalité, d'explorer le futur et de prévoir les besoins dans le secteur de la santé. Innovant dans sa précision géographique, il constitue un outil prometteur dans la stratégie à adopter à l'égard des politiques en matière d'offre de santé et de services dans le contexte du vieillissement de la population. Présentation de son impact potentiel.

D'ici 2030, près d'un Wallon sur quatre aura plus de 65 ans. 200 000 seront âgés de plus de 80 ans. Dans ce contexte de vieillissement de la population, un des défis est d'assurer une corrélation entre l'augmentation globale de la longévité et l'augmentation de la durée de vie en bonne santé et dans des conditions décentes. Ce constat invite à anticiper et planifier les futurs besoins en termes d'offre de santé et de services (places en maisons de repos, soins à domicile ou aide familiale, offre de médecins généralistes, etc.), voire d'influer sur la prévalence de certaines affections via des politiques et campagnes de prévention adaptées. L'outil mathématique et informatique développé dans le cadre du projet de recherche « Virtual Belgium in Health » (VBIH) ambitionne d'atteindre cet objectif. Conçu à l'UNamur au sein de l'Institut naXys, en collaboration avec l'UCL et l'Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ), et financé par la Wallonie, ce modèle entend en effet permettre une programmation des soins et services basée sur une prévision précise des besoins à l'échelle des communes.

Explorer le futur

Plus encore qu'un outil prévisionnel, VBIH est en quelque sorte une machine à explorer le futur. « Le principe est d'injecter des données de santé dont nous disposons telles que, par exemple, le nombre de cas de diabète, de maladie de Parkinson ou de maladies pulmonaires chroniques dans un programme qui va projeter ces données dans l'avenir », explique le Dr Éric Cornelis, chargé de cours à l'UNamur et co-promoteur du projet. « Lors du calcul, le programme tient compte des situations qui affectent la vie : mariage, divorce, naissance d'enfants, déménagement et décès ». La projection des données est donc évolutive. En cela, la technique enrichit un modèle développé précédemment dans le domaine de la mobilité et duquel l'équipe de recherche est partie. « La difficulté de notre simulation consiste en

l'imprévisibilité des choix des êtres humains », ajoute Morgane Dumont, assistante à l'UNamur, qui a travaillé sur le projet et qui l'affine actuellement dans sa thèse de doctorat. « Nous devons par conséquent nous baser sur des probabilités et des hypothèses concernant les facteurs influençant les choix des gens, alors que, en réalité, les individus ne font pas toujours des choix rationnels ou basés sur des informations connues par notre modèle ». C'est ainsi qu'une population « santé » du futur est générée, certes synthétique mais fiable et sans aucune contrainte en termes de respect de la vie privée. Les résultats sont par ailleurs déclinés selon différentes hypothèses : optimiste, statu quo et pessimiste.

Impact local

La principale force de l'outil, c'est que la simulation s'opère à un niveau micro, à savoir pour chaque commune wallonne, et non à un plus large niveau comme le sont généralement les projections réalisées par des organismes comme le Bureau fédéral du Plan. Ainsi par exemple, le modèle est capable d'estimer que l'on aura besoin d'autant de lits en plus dans les maisons de repos du côté de Charleroi et d'autant de lits de moins à Waterloo. « Par des méthodes statistiques particulières, nous sommes capables de reconstruire une population sur une maille géographique fine » résume le Dr Cornelis. Cette précision géographique permet en effet de tenir compte du vieillissement non uniforme qui caractérise les communes wallonnes : on sait par exemple que l'est de la province du Luxembourg et le sud de la province de Namur seront davantage impactés par le vieillissement de leur population, en comparaison avec le Brabant wallon. En outre, « des chiffres absolus par commune toucheront plus facilement les décideurs locaux, qui disposent de compétences connexes à la santé », complète Dominique Dubourg, de la Direction de la recherche, de la statistique et de la veille des politiques à l'AVIQ et partenaire du projet.

« Ils se sentiront davantage concernés et seront plus enclins à investir dans l'aménagement d'infrastructures sportives par exemple si on leur dit que d'ici 2030 il y aura, dans leur commune, 600 personnes en situation de surpoids ou d'obésité contre 300 aujourd'hui ».

Un outil à alimenter

« Virtual Belgium in Health » constitue ainsi un outil prometteur dont l'AVIQ pourra se servir dans sa stratégie à l'égard des politiques en matière d'offre de santé et de services, de manière générale et en particulier compte tenu du vieillissement de la population. Il ne reste plus qu'à l'alimenter pour élargir le spectre couvert. En effet, Dominique Dubourg a bien l'intention d'exploiter au maximum ce modèle. « Nous sommes à la recherche de données sur la prévalence de certaines maladies comme l'hypertension artérielle. C'est un défi majeur ». Nul doute que l'intérêt évident de l'outil VBIH saura convaincre qui de droit.

François Delnooz

L'équipe de recherche

- À l'UNamur (Namur Institute for Complex Systems – naXys) : Éric Cornelis, Timoteo Carletti, Morgane Dumont et William Henrotin.
- À l'UCL (Centre de recherche en démographie – DEMO, qui a participé à la description du contexte démographique) : Thierry Eggerickx, Jean-Paul Sanderson, Mélanie Bourguignon et Luc Dal.

Jean-François Kahn

La démocratie usurpée et ambiguë

Écrivain et journaliste français, fondateur des magazines « L'Évènement du jeudi » et « Marianne ». Observateur et commentateur de la vie politique française et européenne des dernières décennies. Soutien de François Bayrou lors de l'élection présidentielle française de 2007, contre Nicolas Sarkozy. Il publie en 2014 « L'horreur médiatique » dans lequel il dénonce une pensée unique des médias les exposant à un rejet populaire lui-même propice à un basculement vers l'extrémisme. Jean-François Kahn est l'invité de ce numéro d'Omalus.

Omalus : Qui sont les démocrates d'aujourd'hui ?

Jean-François Kahn : Le problème aujourd'hui, c'est que tout le monde se dit démocrate : des fascistes aux royalistes en passant par les staliniens. Le concept de démocratie repose sur deux conditions principales : le suffrage universel et le pluralisme. Mais ces conditions sont parfois bafouées par des démocraties, ce qui crée une ambiguïté. On l'a vu lors du vote majoritaire des Français contre le traité constitutionnel européen... qui a finalement pourtant été adopté, ce qui a été dénoncé par l'extrême gauche et l'extrême droite au motif que le vote populaire n'avait pas été respecté. On voit également que le processus démocratique permet aujourd'hui l'accession au pouvoir de populistes racistes et xénophobes, considérés par les progressistes comme des non-démocrates.

O. : Le concept de démocratie a-t-il largement évolué à travers les époques ?

J.-F.K. : Oui, bien sûr, et heureusement ! À Athènes, qu'on considère comme le berceau de la démocratie, il y avait majoritairement des esclaves. La démocratie concernait en fait une minorité d'hommes libres. Au 19^e siècle, les régimes dits démocratiques ne donnaient pas le droit de vote aux femmes. En France, le vote ne leur a été accordé qu'après la Guerre 1914-1918 pour services rendus à la Patrie dans la production des armes, mais il n'a été effectif qu'après la Seconde Guerre mondiale car le Sénat s'y opposait au motif que les femmes étaient sous l'emprise de l'Église et de la monarchie, et donc que leur vote mettrait en cause la démocratie ! Tout cela, ce fut une évolution positive mais il y eut aussi une évolution négative avec ce qu'on a appelé les démocraties populaires, qui n'étaient ni démocratiques ni populaires, comme en URSS ou dans les pays du bloc de l'Est. Cela dit, des milliers de gens, et pas que des imbéciles, y ont cru durant une cinquantaine d'années. Aujourd'hui, nous sommes dans une troisième phase qui est une banalisation du mot « démocratie » à travers son élargissement.

O. : Les universités ont-elles un rôle à jouer dans la défense de la démocratie ?

J.-F.K. : Je ne suis pas spécialiste en la matière mais je relève, dans l'actualité récente en France, les mouvements de protestation des étudiants contre une réforme gouvernementale impliquant une sélection pour l'accès aux études supérieures. Si la démarche se réclame à juste titre d'une défense de la démocratie, on peut quand même se poser la question suivante : « Est-ce raisonnable d'accepter un refus total de toute sélection à l'université ? ». Par ailleurs, on a constaté que les responsables des blocages des universités étaient le fait de groupes extrémistes radicaux, très minoritaires. Ce qui pose un problème... démocratique. Cela dit, l'université doit être accessible à tous et donner ainsi la chance à chacun de faire des études supérieures. À partir du moment où on crée des Grandes Écoles, avec des exigences beaucoup plus fortes, et de ce fait réservées principalement à une élite, c'est une entorse à la démocratie.

O. : Les étudiants d'aujourd'hui sont-ils encore politiquement conscientisés ?

J.-F.K. : Il y a toujours eu une certaine conscience politique chez les étudiants mais pas à 100 % évidemment. Mais c'est surtout « l'évènement » qui contribue à la conscientisation politique. C'est ce qui s'est passé en mai 68. Aujourd'hui, la grande différence avec cette époque, c'est la perte de repères. Depuis peu, tout a explosé : la gauche, la droite, le PS. La gauche comme la droite modérée se sont radicalisées, avec comme conséquence un engagement moins important des étudiants dans des mouvements de quelque tendance qu'ils soient. En revanche, on a constaté l'émergence de minorités radicalisées, surtout à gauche, anarchisantes et très fortes.

O. : Un « mai 68 » est-il encore possible aujourd'hui ?

J.-F.K. : En mai 68, deux choses ont déclenché le mouvement : l'opposition très forte à la guerre au Vietnam dans les universités et, lié à cela, l'activisme des groupes d'extrême droite qui ont provoqué les réactions étudiantes. Aujourd'hui cela pourrait encore se passer. La pression des droites radicales, xénophobes, des populistes, peut provoquer dans le milieu universitaire de vives réactions venant des groupes d'opposition radicaux de gauche. Cela pourrait entraîner un mouvement plus large, donc oui c'est possible.

O. : Les universitaires prennent-ils suffisamment la parole dans le débat public ?

J.-F.K. : Oui ! Je dirais même que quelquefois c'est un problème, car les tribunes libres des grands quotidiens sont trustées par les universitaires de droite pour le Figaro, de gauche pour Le Monde et d'extrême gauche pour Libération. Comme si les universitaires représentaient 100 % de l'opinion... Étrange conception du pluralisme démocratique ! De plus, parmi les universitaires qui prennent la parole, on trouve une très large majorité de sociologues et de philosophes, les autres disciplines étant très peu représentées.

O. : Connaissez-vous Namur ?

J.-F.K. : Ce n'est pas la ville que je connais le mieux mais j'y suis allé récemment dans le cadre d'un congrès. Nous les Français, nous connaissons assez mal la Belgique hormis les grandes villes ou les incontournables sites touristiques comme Bruges.

O. : Êtes-vous optimiste pour l'avenir de la démocratie ?

J.-F.K. : La situation est perverse car, jusqu'à présent, les ennemis de la démocratie étaient clairement « affichés ». Aujourd'hui, comme les ennemis de la démocratie se déclarent eux-mêmes démocrates et engrangent même des points via le processus démocratique existant, même les vrais démocrates s'interrogent sur le processus démocratique. De plus, les pseudo-démocrates ne se privent pas de faire de la surenchère sur le discours démocratique... Bref, c'est grave !

Propos recueillis à Paris par
Olivier Hostens

SMART RURALITY :

l'UNamur forme à la ruralité de demain

À l'heure où le concept de Smart City occupe une place de plus en plus importante dans les réflexions de notre société, celui de Smart Rurality est plus discret. Il fait pourtant référence à un enjeu clé : l'avenir de nos campagnes en pleine mutation au sein d'une économie post-carbone. Face à ce défi, l'UNamur innove en proposant un nouveau master en Smart Rurality. Il s'appuie sur des méthodes de pédagogies actives et participatives. Unique en Fédération Wallonie-Bruxelles, il s'organise depuis septembre 2018 en collaboration avec l'UCL et l'ULiège.

Smart Rurality ou ruralité intelligente. Derrière ce concept théorique, il y a une réalité : nos zones rurales doivent évoluer si elles veulent garantir leur durabilité tant économique, qu'écologique et sociale. Comme les villes, elles font face à des défis de taille.

À commencer par celui de la transition énergétique.

« Ce défi est très prégnant en zone rurale notamment parce qu'il y a un défi de mobilité qui y est très important. Tout le monde sait que la mobilité actuelle repose sur l'utilisation d'énergies fossiles qui non seulement ne sont disponibles qu'en

quantités très limitées, mais en plus sont polluantes. Ce changement de pratiques en matière énergétique doit aussi s'opérer dans le premier secteur qui définit une zone rurale : l'agriculture. Elle façonne 50 % de nos paysages. Or, à l'heure actuelle elle n'est pas durable », explique Nicolas Dendoncker, professeur au Département de géographie de l'UNamur. Ce constat vaut aussi pour d'autres secteurs comme la foresterie, l'aménagement des espaces ruraux, la qualité de vie, le tourisme, ou encore l'entrepreneuriat rural. « L'objectif, c'est de parvenir à créer des zones rurales où le bien-être des citoyens est maximisé. Pour cela il faut qu'elles soient durables économiquement et écologiquement et qu'elles répondent aux enjeux sociaux », ajoute Nicolas Dendoncker.

C'est pour former les acteurs de cette transition que l'UNamur, en collaboration avec l'UCL et l'ULiège, propose depuis ce mois de septembre un master en Smart Rurality. Une formation unique en Fédération Wallonie-Bruxelles, qui se veut transversale et interdisciplinaire. « Chaque secteur étudié dans ce master est réfléchi dans une logique territoriale. Par exemple, l'agriculture est analysée comme partie d'un système alimentaire : de la production à la consommation en passant par la transformation, la distribution, etc. », précise Nicolas Dendoncker.

Une étude de cas : un éco-village

Si la thématique de ce nouveau master est innovante, ses méthodes d'enseignement le sont aussi. Il met en effet l'accent sur une pédagogie active et participative de l'étudiant, où le cours ex-cathedra occupera un minimum de place dans le cursus. Avec pour objectif que l'étudiant développe un savoir-faire pour apporter des solutions à des problèmes réels et complexes. « Nous allons beaucoup utiliser des études de cas. Par exemple, nous nous rendrons avec les étudiants en France, dans un éco-village dans le Lot-et-

Garonne, qui est un vrai exemple de Smart Rurality, de la conception de son habitat à son économie, en passant par son agriculture ». Le principe de classe inversée est par ailleurs appliqué pour différents cours : l'étudiant est ainsi invité à apprendre les notions de base à domicile pour développer une pédagogie plus active et interactive en auditoire.

Le système d'évaluation est aussi novateur : au sein de plusieurs cours, des méthodes d'évaluation formative et formatrice seront mis en place. Les critères d'évaluation seront communiqués clairement aux étudiants, et centrés sur les différentes compétences à acquérir. Ce système d'évaluation est déjà implémenté avec succès au sein du cursus de bachelier au Département de géographie.

Enfin, toujours dans l'objectif d'ancrer ce master dans la réalité de terrain, de nombreux acteurs de la ruralité comme le réseau wallon de développement rural, des Groupes d'Actions Locales (GAL), des membres d'administrations communales, des coopératives favorisant les circuits-courts, etc. viendront partager leurs expériences avec les étudiants.

« Avec ce master on est dans l'action. La Smart Rurality, c'est d'ailleurs de la science pour l'action », conclut Nicolas Dendoncker.

N.J.



L'importance de la Smart Rurality

*Le témoignage de Renaud Degueuldre
Directeur général du Bureau économique
de la Province de Namur (BEP)*

« Le développement rural doit se concevoir en étroite complémentarité avec la politique de croissance des pôles urbains. En ce sens, l'innovation est essentielle, a fortiori à l'heure où les enjeux environnementaux, alimentaires, d'aménagement du territoire doivent s'inscrire dans une logique de croissance durable. Une innovation qui sera également permise grâce à une accélération de la digitalisation. Le nouveau master en Smart Rurality proposera une réponse transdisciplinaire à ces enjeux. »

Les détails du master en Smart Rurality

Accessibilité

Le master est accessible aux bacheliers en sciences géographiques, sciences géologiques, sciences biologiques, sciences de l'ingénieur orientation bio-ingénieur. Moyennant un complément de crédits, l'inscription est aussi possible pour les bacheliers du domaine des sciences agronomiques. Enfin, sur base d'un dossier, et moyennant une passerelle éventuelle, il est ouvert à tout diplômé de l'enseignement supérieur.

Les finalités

Les étudiants ont le choix entre cinq finalités. La finalité spécialisée en médiations et transitions environnementales (problèmes environnementaux), celle portant sur les enjeux et méthodes géographiques, une troisième en diagnostic et prospective territoriale (systèmes ruraux européens), une quatrième orientée en analyse et gestion de l'information, et la dernière dédiée aux nouvelles agricultures et circuits courts.

Plus d'infos ?



www.unamur.be/smart-rurality

Le Professeur Nicolas Dendoncker sur le terrain avec ses étudiants.

L'UNamur en Colombie

Plus de 8 800 kilomètres et un océan séparent l'Université de Namur de Bogota, la capitale de la Colombie. Et pourtant des liens étroits existent depuis plusieurs années entre notre université et ce pays via des projets de coopération, d'enseignement ou de recherche.

Département de médecine vétérinaire

De 2010 à 2015, l'UNamur et l'Université nationale de Colombie ont mené un projet CUD-PIC (Commission universitaire au développement – projets interuniversitaires ciblés). Intitulé « Appui scientifique à l'amélioration de la production ovine en zone tropicale d'altitude en Colombie, par la création d'un centre d'investigation technologique », il avait pour objectif de développer sur place l'équivalent du Centre de Recherches Ovines namurois (installé au Domaine d'Haugimont). Dans le cadre de ce projet de coopération, deux thèses ont été menées par des doctorants colombiens inscrits à l'UNamur. La première avait pour but de qualifier quatre races locales de moutons, et de comprendre leur contexte de reproduction. La seconde portait sur la qualification de parasites intestinaux, sur la comparaison des sensibilités de différentes races de moutons et l'utilisation raisonnée de vermifuges. À la suite de ces thèses, l'Université nationale de Colombie a proposé aux étudiants locaux de zootechnie et de médecine vétérinaire (qui se sont spécialisés dans le mouton) de bénéficier des infrastructures mises en place dans le cadre de ce projet (bâtiments, laboratoires, etc.). Ce projet de coopération a donc eu un impact indirect sur l'enseignement proposé dans cette université colombienne, ainsi que sur la recherche : le centre créé (intitulé CIDTEO pour « centro de investigación, desarrollo tecnológico y extensión ovino ») est devenu une référence pour la recherche ovine en Colombie. Cela a permis au département de productions animales de l'Université nationale d'obtenir des financements internationaux importants pour la recherche dans le secteur ovin. La durabilité de ce centre est assurée.

Outre les collaborations tissées dans ce cadre, l'UNamur a envoyé plusieurs étudiants en Colombie : quatre étudiants vétérinaires à Bogota en 2012, et deux anciennes étudiantes du Département de médecine vétérinaire, ayant poursuivi leur cursus à Liège, en 2014. Le FUCID (« Forum Universitaire pour la Coopération Internationale au Développement », l'ONG de l'UNamur) a, par ailleurs, mené un projet dans ce pays : il s'agissait d'un échange d'étudiants proposé à l'ensemble des étudiants de l'UNamur, permis grâce aux contacts établis en Colombie dans le cadre du projet CUD-PIC. En tout, il a bénéficié à six étudiants de différentes facultés de l'UNamur (partis à Bogota en juillet 2016) et à six étudiants colombiens (venus à Namur en janvier 2017).

Grâce à un programme d'échange proposé aux étudiants et aux enseignants des établissements d'enseignement supérieur de l'Union européenne à travers le monde entier, le Département de médecine vétérinaire de l'UNamur a accueilli jusque début juillet 2018 une étudiante colombienne de Master. C'est la 5^e étudiante en vétérinaire ou zootechnie à effectuer un « stage de fin d'études » à Namur.

Enfin, une équipe d'étudiants vétérinaires ont réalisé un « microprojet » en Colombie. Celui-ci a permis de financer l'installation d'une petite structure dans un village des Andes. L'objectif était d'aider les femmes de ce village à travailler leurs préparations traditionnelles à base de viande d'agneau dans de meilleures conditions d'hygiène, et de pouvoir les commercialiser. Les étudiants ont retiré beaucoup d'expérience de ce microprojet. Surtout sur le plan humain. Ils ont, par exemple, constaté l'impact concret de ce microprojet sur la population locale.

Faculté d'informatique

James Ortiz est d'origine colombienne. Il a grandi près de Cali, la 3^e plus grande ville du pays avec près de trois millions d'habitants, située près de la côte pacifique dans une région agricole spécialisée dans la production de canne à sucre. Après des études en ingénierie et en informatique à Cali, il est arrivé en 2010 à l'UNamur où il mène des projets de recherche et d'enseignement. Il est bien placé pour décrire l'importance que représentent les échanges entre des universités européennes et colombiennes : « *Les étudiants et les professeurs, en Colombie, ont beaucoup de mal à financer des voyages d'étude ou de travail. De tels déplacements sont encore trop rares. Il est primordial de les faciliter* ». Conscient d'avoir eu un parcours privilégié, James Ortiz se mobilise aujourd'hui pour pouvoir institutionnaliser les échanges entre l'UNamur et l'Université Del Valle, à Cali. « *Maintenant que la guerre est terminée et que la stabilité est revenue dans le pays, il y a une plus grande confiance de la part des autres pays envers la Colombie. L'Union européenne l'a d'ailleurs bien compris, puisqu'elle autorise désormais aux Colombiens de venir sur son territoire sans visa. Cela améliore grandement les déplacements* », explique James Ortiz. Une convention liant les deux institutions a été signée le 2 juillet dernier. Elle permet l'échange d'une trentaine d'étudiants entre Namur et Cali (15 à Namur et 15 à Cali), pour une durée d'un quadrimestre ou d'une année académique complète. Cet accord bénéficie, au sein de l'UNamur, aux six facultés. « *C'est la première fois qu'une convention est signée entre l'Université de Namur et une université publique colombienne* », précise l'informaticien. En 2015, deux accords ont été signés avec deux universités privées : Pontificia Universidad Javeriana (à Bogota), et Universidad EAFIT (à Medellín). Des échanges qui devraient encore être accélérés par la reconnaissance officielle de la Colombie dans le programme européen d'échange « Erasmus + ». Celle-ci devrait intervenir prochainement. « *Il est important que cette reconnaissance soit effective pour l'ensemble des étudiants namurois (toutes facultés confondues), car cela permettra d'aider financièrement les étudiants colombiens à venir plus facilement en Belgique. Ces échanges amènent un plus grand partage de connaissances entre les deux pays* », conclut James Ortiz.

« *Les étudiants et les professeurs, en Colombie, ont beaucoup de mal à financer des voyages d'étude ou de travail. De tels déplacements sont encore trop rares. Il est primordial de les faciliter* »

James Ortiz, chercheur et assistant au sein de la Faculté d'informatique

S.A.





Source: "Le patriote illustré" avril 1912.

Pour décrocher la lune

L'observatoire d'astronomie, d'hier à aujourd'hui

Au 19^e siècle déjà, les pères jésuites, fondateurs de l'Université, observaient le ciel depuis la coupole installée au sommet de la tour du bâtiment de Biologie. Abandonné pendant un demi-siècle, cet observatoire renaît aujourd'hui. Le but de ce fabuleux projet ? Faire venir le ciel au plus proche de la communauté universitaire, mais aussi du public, pour une invitation au voyage et à la connaissance... Récit d'une histoire bien namuroise.

Été sur le campus. Les étudiants profitent de quelques semaines de relâche en famille ou entre amis. Une légère agitation dénote dans le calme ambiant, alors qu'arrive place du Palais de justice un gigantesque colis en provenance de Plainfield (Illinois, États-Unis). Dans la boîte ? Une toute nouvelle coupole astronomique automatisée de 4,42 mètres de diamètre pour 3 de haut. *Go big or go home!* Fabriquée par l'entreprise américaine Ash-Dome, cette coupole doit venir coiffer la tour du Département de biologie, fraîchement rénovée, et abriter les instruments d'astronomie de l'UNamur. Avec ce projet qu'il prépare depuis près de six ans, André Füzfa, professeur au Département de mathématique, écrit les nouvelles lignes de l'histoire de l'astronomie de l'Université, de la Ville et de la Province de Namur.

Une histoire namuroise

Revenons en arrière. L'UNamur, du temps du collège jésuite, a déjà développé une solide tradition d'enseignement et de recherche en astronomie. Pas étonnant : l'astronomie est une discipline où se sont illustrés de nombreux jésuites depuis la fondation de l'ordre. Une coupole, placée sur le toit de la tour place du Palais de justice, permet aux enseignants de proposer à leurs étudiants une observation du ciel et une découverte de disciplines telles que l'astronomie, la physique, la météorologie ou encore l'optique. Ainsi, l'éclipse partielle de soleil de 1912 est-elle étudiée avec grand soin (voir la photo ci-dessus tirée de l'hebdomadaire « Le patriote illustré » d'avril 1912). Avec les années, la coupole vieillit mal et sa rénovation ne fait pas partie des urgences prioritaires du développement de l'Université. Par ailleurs, l'absence de matériel adapté à la pollution lumineuse de plus en plus importante diminue l'intérêt scientifique de ce poste d'observation astronomique en milieu urbain. Celui-ci est démantelé dans les années 1960, alors même que la renommée namuroise en matière d'astronomie devient

internationale, grâce aux travaux reconnus du groupe de chercheurs en mécanique céleste et cosmologie et, en particulier, à ceux des professeurs Jacques Henrard, Anne Lemaître et Dominique Lambert.

Reconnexion avec le ciel

Lorsqu'il reprend le cours d'astronomie en 2012, André Füzfa veut reconnecter ses étudiants avec le ciel. Il investit dans du matériel de qualité et organise des soirées d'observation sur le campus lors desquelles les étudiants peuvent voir de leurs propres yeux les objets étudiés au cours, mais aussi en réaliser des clichés avec leur smartphone. Il transforme le cours en un stage annuel d'initiation à l'astronomie durant Pâques, dans le cadre duquel les étudiants peuvent notamment séjourner à la ferme des étoiles dans le Gers et visiter l'observatoire du Pic du Midi. La formule, unique en Belgique, fait un carton : des étudiants de sections comme la philo, la bio, l'informatique et la médecine

de sédentariser ces activités jusqu'alors soumises aux inconvénients de l'itinérance : manutention compliquée et délicate, réglages précaires, aléas de la météo, inconfort organisationnel... C'est ainsi que naît l'idée de ressusciter l'ancien observatoire des pères jésuites.

Un nouvel observatoire

Et l'idée récolte l'enthousiasme général ! Des télescopes de qualité sur une monture automatisée, des caméras CCD avec filtres anti-pollution lumineuse à demeure et à l'abri des intempéries, un pilotage à distance depuis un auditoire voire une page web, la possibilité d'observer le Soleil en toute sécurité et une multitude de possibilités pédagogiques au cœur de la ville : le projet a de quoi convaincre. Pour les étudiants de l'Université, de nouvelles activités pratiques seront proposées sur des thèmes comme l'optique, la spectroscopie, la photométrie, le traitement d'images et le guidage contrôlé. Les étudiants pourront également utiliser l'observatoire

pour entreprendre des projets personnels d'astronomie et se former à diffuser les connaissances auprès du grand public et des élèves de l'enseignement primaire et secondaire. À cet égard, les animations d'astronomie à l'observatoire à destination des écoles permettront de mieux sensibiliser les jeunes à la science et aux techniques et de lutter contre la désaffection envers ces disciplines. La visite d'un observatoire d'astronomie et la réalisation d'observations sont des activités qui recueillent en effet beaucoup de succès, qui marquent les esprits et suscitent des vocations. Les élèves pourront également repartir avec les images du ciel qu'ils auront réalisées et les partager sur les réseaux sociaux pour susciter l'émulation auprès des autres jeunes. Autant d'enjeux dans un paquet de 15 m³ : le gigantesque colis américain ne paraît plus si démesuré...

SOUTENEZ LE PROJET DE L'OBSERVATOIRE D'ASTRONOMIE DE L'UNAMUR

Le financement des travaux du nouvel observatoire est assuré par l'UNamur mais celle-ci est à la recherche de fonds supplémentaires pour lui permettre d'atteindre toutes ses ambitions en matière d'équipement et de projet pédagogique. Afin de permettre à chacun de soutenir ce projet, l'UNamur a lancé une campagne de crowdfunding entièrement dédiée à l'aménagement de la coupole et de ses équipements, pour faire de l'observatoire un lieu d'accueil, de découverte, d'enseignement et de formation à la recherche ouvert à tous.

Les dons peuvent être faits sur le compte de l'Université de Namur BE92 3500 0000 0123 en mentionnant la communication suivante : DON + 5847850 + observatoire. Les entreprises peuvent également participer à l'aventure. Toutes les informations figurent sur www.unamur.be/soutenir/observatoire. Merci pour votre soutien !



© UNamur

suivent le cours. Le professeur passionné ouvre aussi les portes de l'Université aux chasseurs d'étoiles, aux aînés et aux écoles, pour la participation aux cours d'initiation ou lors de séances d'observation ou d'événements tels que le Printemps des Sciences ou le Festival International Nature Namur. Rapidement, le professeur Füzfa ambitionne

de sédentariser ces activités jusqu'alors soumises aux inconvénients de l'itinérance : manutention compliquée et délicate, réglages précaires, aléas de la météo, inconfort organisationnel... C'est ainsi que naît l'idée de ressusciter l'ancien observatoire des pères jésuites.

ED.

#UNamur

Pour en savoir plus :
<http://nouvelles.unamur.be>



Giovanni Palumbo, Professeur de recherche Francqui



Le Conseil d'administration de la Fondation Francqui a décidé d'attribuer le mandat de Professeur de recherche Francqui à Giovanni Palumbo professeur d'italien et de littérature française médiévale au sein de la Faculté de philosophie et lettres. Ce mandat couvre une période de trois années académiques. Une nomination approuvée par le Conseil d'administration de l'UNamur le 22 juin dernier.

Protonthérapie: l'institut NARILIS fait une découverte prometteuse dans la lutte contre le cancer

Dans un article publié dans la prestigieuse revue « Cell Death & Disease », l'équipe de chercheurs, emmenée par Carine Michiels et Stéphane Lucas de l'institut NARILIS, montre pour la première fois que la protonthérapie pourrait jouer un rôle clé dans la lutte contre l'affaiblissement du système immunitaire du patient atteint d'un cancer.

L'UNamur a participé à la campagne #MissingType pour le don de sang

À quoi ressemblerait le monde sans « A », sans « O » et sans « B » ? À l'occasion de la Journée internationale du donneur de sang le 14 juin dernier, la Croix-Rouge a lancé sa campagne #MissingType pour sensibiliser la population au don du sang. Une action dont l'UNamur était partenaire, aux côtés d'autres organisations nationales et internationales dans près de 30 pays.

La Fac d'info et IBM scannent l'intelligence artificielle

Data science, intelligence artificielle (IA) et machine learning étaient au cœur des réflexions et des exposés présentés lors de la chaire en data science organisée ces 25 et 26 juin par la Faculté d'informatique en collaboration avec IBM. L'occasion pour les experts en data science et machine learning de l'UNamur de présenter un panel de challenges auxquels l'intelligence artificielle est confrontée, et d'évoquer les pistes de solutions étudiées à l'université.



Une équipe d'étudiantes en droit doublement primée à Paris



Une équipe d'étudiantes du Master en droit de l'Internet de l'UNamur (DTIC), composée d'Eléonore Colson, Louise Cloet, Violette De Neef et Julie Martin, a remporté le prix spécial du jury lors de la finale du Digital Law Moot Court, à Paris, le 15 juin 2018. Violette De Neef a par ailleurs reçu le prix spécial de l'IDEST pour sa prestation lors des plaidoiries.

Susciter l'engagement auprès des étudiants, un colloque à l'UNamur

Le colloque « L'engagement, ça s'apprend ? » est organisé par le consortium d'ONG universitaires Uni4coop et Scribani les 19, 20 et 21 septembre. Il rassemblera différents acteurs de l'enseignement supérieur pour discuter des manières de favoriser l'engagement citoyen des jeunes qui le fréquentent. Le programme complet, les modalités d'inscription et les informations pratiques figurent sur le site de la FUCID: <http://www.fucid.be/introduction/>

PARUTIONS DES PRESSES UNIVERSITAIRES DE NAMUR



« Livres de fleurs du XVI^e au XX^e siècle »,

Anne-Marie Bogaert-Damin,
Jacques Piron

« Les religions. Terreau de violence ou source de paix ? »,

Manfred Peters

« Contextes institutionnels, réformes et recherches en didactique du français »,

Sandrine Aeby Daghé,
Marie-Cécile Guernier

« Repenser l'écriture et son évaluation au primaire et au secondaire »,

Catherine Brissaud, Martine Dreyfys,
Bernadette Kervyn

« Éthiques et Handicaps »,

Michel Mercier,
Roger Salbreux

En savoir plus :  www.pun.be



Yves Brigode

De l'art du conseil à l'art contemporain

Il a découvert l'art contemporain il y a une dizaine d'années et il en a fait son métier après avoir navigué 20 ans dans le monde des multinationales. Yves Brigode, ancien de l'UNamur (promo 1995), s'est lancé en 2017 dans l'aventure de la Belgian Art Gallery (située place d'Armes) et il organise, avec ses associés, le Festival d'art contemporain dont la deuxième édition se tiendra bientôt à la Citadelle de Namur. Rencontre avec un gestionnaire qui a fait de l'art une passion qu'il entend partager avec le plus grand nombre.

Omalius : Pourquoi avoir choisi des études en sciences économiques et de gestion, et pourquoi à Namur ?

Yves Brigode : J'ai hésité entre la chimie, la pharmacie, pilote de ligne et les sciences économiques et de gestion. C'est finalement un peu le choix de la raison, par rapport aux débouchés et à ce que pouvait être ma vie par après. Je suis originaire de la région de Charleroi et je n'avais pas envie de kotter : j'ai donc fait le choix de la proximité. J'en ai gardé de très bons souvenirs. Le côté humain de la Faculté me parlait beaucoup.

O. : Quel a été votre parcours professionnel ?

Y.B. : J'ai commencé très classiquement dans l'un des Big Five (ce terme désigne, jusqu'en 2002, les cinq plus grands groupes d'audit et de conseil au niveau mondial, NDLR), chez Arthur Andersen. Après deux ans, j'ai lancé ma boîte dans le domaine de la consultance marketing spécialisée dans le marché pharmaceutique. En 2002, j'ai quitté l'aventure, la société liégeoise Eurogentec m'ayant proposé de reprendre sa direction générale. Après trois ans, je suis parti chez McKinsey et, en 2006, j'ai rejoint les laboratoires Abbott dont j'ai pris la direction générale pour le Benelux en 2011. Fin 2016, j'ai décidé de changer de carrière. Le monde des multinationales est un environnement assez virtuel et je souhaitais revenir à une vie plus en lien avec l'humain et mes valeurs personnelles.

O. : Comment avez-vous rejoint, en 2017, le projet de la Belgian Art Gallery ?

Y.B. : La galerie a été fondée en 2006 par Pierre Babut du Marès et François Golenvaux, deux Namurois pure souche. Au départ, ils ont lancé le projet d'une galerie itinérante en participant uniquement à des foires comme Eurantica. J'étais collectionneur d'art depuis une dizaine d'années et j'étais client de la galerie. C'est ainsi que nous nous sommes connus et que j'ai pu apprécier leur travail et leur philosophie

liée à l'art belge, car la galerie ne propose que de l'art belge. Je leur ai proposé de s'associer.

O. : Comment la galerie s'est-elle transformée en une galerie « physique » ?

Y.B. : Le déclic a été l'arrivée d'un troisième associé. Pierre et François ont toujours développé la galerie comme une activité complémentaire. Lorsque je suis arrivé, François a également stoppé ses activités professionnelles et nous avons alors eu l'opportunité d'acquérir le bâtiment au centre de Namur, visible et agréable, afin d'organiser des expositions de manière plus pérenne.

O. : Cette installation est-elle à l'origine de la création du 1^{er} Festival d'art contemporain à Namur en 2017 ?

Y.B. : Il s'agit d'une initiative croisée, née de la rencontre de l'intérêt de l'échevin Arnaud Gavroy et de son équipe pour dynamiser le site de la Citadelle et de Pierre Babut qui souhaitait organiser quelque chose à Namur autour de l'art contemporain. La jonction entre ces deux volontés a donné naissance au festival, avec comme objectif de promouvoir l'art contemporain principalement belge, avec une sélection d'artistes déjà reconnus.

O. : La 2^e édition du festival se tiendra à la Citadelle de Namur à la fin du mois de septembre. Quel en sera le programme ?

Y.B. : La galerie fera écho aux artistes qui seront présentés au festival en exposant une partie de leurs œuvres. À la Citadelle, le festival se tiendra sur le site de Terra Nova ainsi qu'au Hangar aux Affûts. Des rencontres avec les artistes seront organisées, ainsi que des explications de leurs œuvres et de leur travail, avec l'aide de bénévoles. Un petit train permettra aux personnes moins valides de se déplacer d'un site à l'autre.

O. : Selon vous, y a-t-il une dynamique artistique à Namur ?

Y.B. : Certainement. Étant élève aux Beaux-Arts, j'ai découvert des lieux comme la Galerie Detour à Jambes, qui est un incubateur d'artistes encore trop méconnu. Il y a aussi le Musée Rops et la nouvelle Maison de la Culture... Namur n'a pas à rougir et pourrait prendre une belle place dans le domaine en prenant des initiatives de qualité.

O. : L'art contemporain est parfois incompris du grand public. Quelle définition en donneriez-vous ?

Y.B. : Je dirais que c'est une manière pour un artiste d'exprimer ce qu'il ressent à un moment donné ou de donner vie à une réalité. Les artistes essaient de montrer la réalité sous un angle qui permet de la voir différemment ou de voir ce qui se cache derrière elle. À chaque évolution de l'art contemporain, les artistes ont besoin de la montrer d'une manière innovante, en se basant sur tout ce qui a déjà été fait tout en donnant leur propre interprétation, que ce soit par la technicité ou par la manière dont ils déstructurent la réalité...

O. : Diriez-vous qu'il faut oser l'art contemporain ?

Y.B. : Il y a 20 ans, je n'y connaissais rien et j'ai trouvé beaucoup de bonheur à découvrir l'art, qu'il soit plus ancien ou contemporain. Dans ce domaine, il y en a vraiment pour tous les goûts et chacun trouvera quelque chose qu'il peut apprécier. Il y a un réel échange avec les œuvres d'art, on s'enrichit dans les discussions que l'on a avec les autres autour de celles-ci. L'art apporte aussi une autre compréhension de la société. Il faut parfois donner sa chance à quelque chose que l'on ne comprend pas toujours au premier regard!

Propos recueillis par Morgane Belin

Une chaise à votre nom

Soutenez la bibliothèque de droit

À l'occasion de son 50^e anniversaire, la Faculté de droit a invité ses alumni à parrainer les chaises de sa bibliothèque. Objectif de cette initiative originale : permettre, grâce aux dons récoltés, le développement de ses projets, notamment en matière d'acquisition d'ouvrages et d'équipement numérique. Près d'une quarantaine d'anciens ont déjà répondu à cet appel, parmi lesquels le Ministre Philippe Maystadt (promo 1967) et le Président de la Cour de justice de l'Union européenne Koen Lenaerts (promo 1974), dont les chaises viennent d'être installées à la bibliothèque. Si vous souhaitez également soutenir cette opération, intitulée « Gravez votre nom », il suffit d'adresser votre don de 150 € sur le compte de l'Université de Namur BE92 3500 0000 0123 en mentionnant, en communication de votre virement : DON + 5847850 + gravez votre nom.

Informations sur www.unamur.be/soutenir/gravez-votre-nom ou au 081/72 48 05.

Merci de votre soutien !



OMALIUS est le magazine de l'Université de Namur. Il est diffusé à 7000 exemplaires. Les articles ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation écrite de l'auteur et avec la mention de la source. Certains titres sont de la rédaction.



IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE

Rédaction

Sophie Arcq, Noëlle Joris, Morgane Belin et François Delnooz.

Service communication

Rue de Bruxelles 53 - 5000 Namur - Tél. 081 72 50 58

Abonnement et changement d'adresse

communication@unamur.be
Tél. 081 72 50 32

Graphisme et impression

MWP Dream Communication (Charleroi)

Comité de programmation

Annick Castiaux (Présidente), Jean Delvaux, Karin Derochette, Marie-Aline Fauville, Benoît Frenay, Esther Haineaux, Catherine Lambert, Carole Payen, Robert Queck, Laura Rizzerio.

Directeur de publication

Olivier Hostens

Éditeur responsable

Naji Habra, recteur de l'Université de Namur
(61 rue de Bruxelles - 5000 Namur)